

Chiffres-clés au 30.06.2025 *

Nombre de contrats de preneur de prévoyance	1'624
Avoirs clients (en millions de CHF)	436
Surveillance	Zentralschweizer BVG- und Stiftungsaufsicht, Lucerne
Organe de révision	Balmer-Etienne AG, Lucerne

* chiffres provisoires

Avantages

- ✓ Solution numérique pour l'ouverture et l'aperçu du patrimoine
- ✓ Un grand choix de solutions de placement
- ✓ Un environnement fiscal attractif en cas d'émigration

Conditions du compte de libre passage

Taux d'intérêt actuel	0.26% p.a.
Gestion du compte	sans frais
Retrait anticipé p. propriété immobilière	CHF 400*/600**
Mise en gage	CHF 0

* domicile en Suisse ** domicilié dans l'UE / AELE

Contact

+41 58 733 04 40
info@lealta.ch
lealta.ch

Solutions de placement et conditions

LPP Fund Invest

Champs à partir de 0.40% p.a.
(CHF 7'500 maximum par an)

Index Fund Invest

Selection Index ab 0.45% p.a.
(CHF 7'500 maximum par an)

Multi Fund Invest

Vaste choix parmi tous les fonds de placement autorisés à la distribution en Suisse ETFs

Compare Invest Universe

0.45% p.a.
(CHF 7'500 maximum par an)
CHF 45 Ticket Fee

Open Universe

0.60% p.a.
(CHF 7'500 maximum par an)
CHF 60 Ticket Fee

Mandate Invest

Mandats de gestion avec les banques, les négociants en valeurs mobilières et les gérants de fortune selon la LPCC 0.45% p.a.
(CHF 7'500 maximum par an)

Avantage fiscal au niveau de l'impôt à la source en cas d'émigration

Les preneurs de prévoyance qui transfèrent leur résidence à l'étranger bénéficient de l'environnement fiscal favorable de Lealta Fondation de libre passage à Schwyz.

Emigration Service

Emigration Service Standard Classic par compte	CHF 600
Emigration Service Premium Plus par compte	CHF 1'200